

L'attitude de Tornaco et de Servais ne pouvait donc être qu'un procédé dilatoire destiné à gagner du temps jusqu'à réception des instructions du prince Henri.

Pour ce qui concernait la Prusse, elle voyait rouge, supposant qu'en l'occurrence il s'agissait d'une manoeuvre manigancée par la France avec l'aide des Luxembourgeois pour gagner du temps pour ses armements. En effet, à Berlin «bien des personnes qui se croient bien informées» sont persuadées que Napoléon «dominé par les circonstances, sera obligé de faire la guerre à la Prusse qui, par suite de la Constitution du Nord-Bund, est devenue plus menaçante pour la France que ne l'était l'ancienne Confédération germanique.»<sup>6)</sup>

Les instructions du Prince-Lieutenant (peu enchanté de la léthargie de la délégation) arrivant aux mains de celle-ci dans l'après-midi du 8, la prochaine réunion de la Conférence fut fixée au 9.

Nous venons d'employer le terme de léthargie: en réalité — et s'il faut en croire Emmanuel Servais<sup>7)</sup> — les réticences venaient du côté du baron de Tornaco qui appréciait si peu le projet de traité qu'il hésita même à y apposer sa signature. Mais n'anticipons pas.

A la séance du 9 mai Tornaco souleva la question de l'accession du Luxembourg au Zollverein et soumit un amendement à la Conférence. Mais comme, d'après Servais, «il fut admis par la Conférence — bien que cette résolution n'établît pas une règle — que rien ne s'opposait à ce que le Grand-Duché fît partie d'une union douanière»<sup>8)</sup>, le chef de la délégation luxembourgeoise se déclara prêt à retirer son amendement, jugeant suffisant pour son pays que ses interventions fussent inscrites au procès-verbal de la Conférence.\*)

Autre demande à laquelle la Conférence n'eut pas égard et qui, étant donné l'opposition des plénipotentiaires anglais et prussien, ne fut pas même l'objet d'une discussion: «celle qui lui fut faite, que les puissances contribuassent au paiement des dépenses de la démolition (de la forteresse) et d'une indemnité à la ville de Luxembourg à raison de la perte de sa garnison». La députation du Conseil communal de Luxembourg qui, au désespoir de Tornaco et Servais, avait fait son apparition à Londres le 8 mai, s'en retourna toute penaude, mais d'après ce qu'écrivit Servais au sujet du rejet des propositions de la Ville, «le Grand-Duché n'eut pas à se plaindre de ce chef. Le démantèlement de la forteresse lui procura des avantages qui dépassèrent les charges qu'il imposait; il n'entraîna nullement pour la ville les conséquences qu'elle redoutait, et devint plutôt pour elle le commencement de sa prospérité.»<sup>10)</sup>

---

\*) N'est-ce pas curieux qu'encore en 1919 Ed. Simonis, défendant la thèse de la caducité des traités conclus avec le «Zollverein» en 1842 et 1865, prétendait que la Conférence de Londres ne pouvait pas avoir permis à un Etat perpétuellement neutre de former une *union douanière* avec un autre Etat; que c'était un *traité de commerce* qu'il appartenait indubitablement à tout Etat indépendant de conclure.<sup>9)</sup>